

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Rendu Exécutoire

Service : prévention sécurité
voie publique
Tél : 04.66.56.10.54
Réf : CR/PC/MM/CB/SD/IV/2025

Publication et ou Notification

Le 06 AOUT 2025

Le *Directeur Général Adjoint*

Objet : Nomination d'un régisseur, de mandataires suppléants et de mandataires pour la régie de recettes pour l'aire de stationnement des gens du voyage de la Communauté Alès Agglomération sur la commune d'Alès

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R.1617-1 à R.1617-18 relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

Vu le décret n°2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif à la création des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 et notamment son article 22 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n°2022/1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics,

Vu l'arrêté n°2025/0059 du 28 juillet 2025 relatif portant acte constitutif d'une régie de recettes pour l'aire de stationnement des gens du voyage de la Communauté Alès Agglomération sur la commune d'Alès,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire du 18 juillet 2025,

Considérant la nécessité de nommer un régisseur, des mandataires suppléants et des mandataires pour la régie de recettes pour l'aire de stationnement des gens du voyage de la Communauté Alès Agglomération sur la commune d'Alès

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Mme Cathy IVASSICH est nommée régisseur de la régie de recettes pour l'aire de stationnement des gens du voyage de la Communauté Alès Agglomération sur la commune d'Alès avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel Mme Cathy IVASSICH sera remplacée par Mme Martine CHAUVIN, mandataire suppléante.

ARTICLE 3 :

Mmes Marie ROSADO, Sarah STEINMETZ et M. Fabrice RICHARD sont nommés mandataires de la régie une régie de recettes pour l'aire de stationnement des gens du voyage de la Communauté Alès Agglomération sur la commune d'Alès pour le compte et sous la responsabilité du régisseur avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 4 :

Le régisseur et les mandataires suppléants ne percevront pas d'indemnité de maniement de fonds.

ARTICLE 5 :

Le régisseur et les mandataires suppléantes sont conformément à la réglementation en vigueur, chargés de la garde et de la conservation des fonds, des valeurs et pièces comptables qu'ils ont reçus ainsi que de l'exactitude des décomptes de liquidation qu'ils ont éventuellement effectués.

ARTICLE 6 :

Le régisseur, les mandataires suppléants et les mandataires ne doivent pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code pénal.

ARTICLE 7 :

Le régisseur, les mandataires suppléants et les mandataires devront présenter leurs registres, leurs comptabilités, leurs fonds et valeurs inactives aux agents de contrôle qualifiés.

ARTICLE 8 :

Le régisseur, les mandataires suppléants et les mandataires sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006.

ARTICLE 9 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Alès, le 06 AOUT 2025

Le président,
Christophe RIVENQ



Le régisseur

(Vu pour acceptation en manuscrit)

Cathy IVASSICH

Vu pour acceptation



La mandataire suppléante

(Vu pour acceptation en manuscrit)

Martine CHAUVIN

Vu pour acceptation

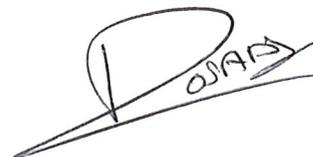


La mandataire

(Vu pour acceptation en manuscrit)

Marie ROSADO

Vu pour acceptation



La mandataire

(Vu pour acceptation en manuscrit)

Sarah STEINMETZ

Vu acceptation



Le mandataire

(Vu pour acceptation en manuscrit)

Fabrice RICHARD

Vu pour acceptation

